



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU**

AVIS PUBLIC À L'ATTENTION DES CITOYENS DE SAINT-MATHIEU

CALENDRIER 2024 DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec, que le Conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 14 novembre 2023, le calendrier 2024 de ses séances ordinaires qui auront lieu le deuxième mardi de chaque mois, sauf exception des mois de janvier, juin, juillet et août, à 19 h 30, à la salle Émérie-Lapointe située au 288, rue Principale, et lorsque les travaux de réaménagement de l'église s'amorceront, elles auront lieu au Centre communautaire, situé au 299, chemin Saint-Édouard, aux dates suivantes :

- 16 janvier
- 13 février
- 12 mars
- 9 avril
- 14 mai
- 18 juin
- 16 juillet
- 20 août
- 10 septembre
- 8 octobre
- 12 novembre
- 10 décembre

Donné à Saint-Mathieu, ce 17 novembre 2023.

Oleg V. Lascov
Directeur général et greffier-trésorier